

FRANCE, la Sainte Baume
Sur les pas de Marie-Madeleine
Comment retrouver le chemin du cœur dans nos vies

20 au 27 juillet 2012 (8 jours / 6 nuits)



Figure féminine proche de Jésus dans les Écritures, tournée toute entière sur le subtil, l'intuition et l'ouverture de cœur, Marie-Madeleine a été le premier témoin de la résurrection et a ouvert au monde la voie de l'écoute, du silence et du subtil.

À la Saint-Baume en Provence où, selon la tradition, Marie-Madeleine a fini sa vie, marchez sur ses pas et découvrez comment les vertus qu'elle nous a transmises sont encore essentielles dans nos vies.

Au décours de cette semaine, vous aurez vécu la rencontre avec ce qui ne meurt pas en vous : la puissance de l'amour. Vous récupérez des énergies insoupçonnées pour continuer votre chemin.

ITINÉRAIRE PRÉLIMINAIRE

Jour 1

Ven. 20 Juil.

MONTREAL - MARSEILLE

Vol international entre **Montréal** et **Marseille**.

Jour 2

Sam. 21 Juil.

MARSEILLE – ST MAXIMIN LA STE BAUME

Arrivée à **Marseille**. Transfert en autocar vers **St Maximin La Ste Baume** (durée du transfert : 1 heure). Installation dans les chambres d'une hôtellerie de caractère : le Couvent Royal qui, de par son magnifique cloître restauré, préfigure comme le plus grand édifice gothique du sud est de la France (13^{ème} – 17^{ème} siècles). De plus, il abrite les reliques de Marie-Madeleine. C'est sur place que le Docteur Angelard propose son premier atelier : *comment réveiller l'énergie qui circule dans mon corps, l'écouter et la remettre en mouvement, tranquillement mais efficacement*. Vous y apprendrez les cinq mouvements tibétains, des exercices énergétiques de Do In et des mouvements libérateurs de tensions accumulés dans le corps. Ce soir, souper et nuit.

Jour 3

Dim. 22 Juil.

ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Ce matin, route pour le charmant village provençal de **Lorgues**. Ici, vous assistez à la messe de la fête de Marie Madeleine au monastère St Michel du Var célébrée par Jean Yves Leloup. Dîner libre dans le village provençal.

Retour en début d'après-midi à l'hôtel pour assister à une conférence (15h00 – 17h00) donnée par Monsieur Jean Yves Leloup portant sur Marie-Madeleine. Ce soir, souper et nuit.



Jour 4

Lun. 23 Juil.

LA SAINTE BAUME (en compagnie de Jean Yves Leloup)

Ce matin, ascension du **massif de la Sainte Baume** en compagnie de Jean Yves Leloup. Cette impressionnante barrière rocheuse s'élevant à plus de 1 100 mètres d'altitude tire son nom d'une grotte qui aurait abrité sainte Marie-Madeleine à la fin de sa vie. Cette grotte, aménagée en lieu sacré au 13^{ème} siècle, est un des lieux de pèlerinage les plus visités du monde occidental. **La Sainte Baume** figure donc parmi les montagnes « sacrées » de la Provence. Dîner libre dans les environs. Retour en début d'après-midi à l'hôtel pour assister à un atelier (14h00 – 17h00) sur le thème de la présence animé par Docteur Angelard : *Présence à Soi, présence à l'Autre. On peut être près de quelqu'un et totalement absent. Vous apprendrez à connaître l'état de totale présence en passant d'abord par son propre ancrage et comment être présent à l'autre sans l'étouffer.* Ce soir, souper et nuit



Jour 5

Mar. 24 Juil.

ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Après le déjeuner, atelier d'aromathérapie (10h00 – 12h00) proposé par le Docteur Angelard sur le site de l'hôtel. : *Comment les huiles essentielles, les énergies subtiles peuvent nous aider dans notre corps physique.* Vous apprendrez les principes de l'aromathérapie, quelques huiles indispensables à connaître et leur mode d'action. Dîner libre suivi d'une après-midi libre pour relaxer / visiter la région. Ce soir, souper et nuit.

Jour 6

Mer. 25 Juil.

ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Ce matin, atelier (10h00 – 12h00) en compagnie du Docteur Angelard : exercices énergétiques ou comment refaire circuler l'énergie dans son corps et approche du toucher thérapeutique (exercices de ressenti et initiation à quelques façons de faire). Vous apprendrez à approcher l'autre avec des mains « réceptives » tout autant que respectueuses. Dîner libre suivi d'une après-midi libre pour relaxer. Une excursion facultative (\$) vous sera proposée pour découvrir la ville **d'Aix en Provence**, ville d'art et ville d'eau. Ce soir, souper et nuit.

Jour 7

Jeu. 26 Juil.

ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME

Toujours dans le décor idyllique propice au ressourcement qu'offre le Couvent Royal, Docteur Angelard propose, en matinée, un atelier sur la puissance de la méditation (09h00 – 12h00) : *comment retrouver cette force en nous qui est la Force d'amour toujours disponible mais si peu utilisée ? Dîner libre sur place.* En après-midi, visite, dans le village, d'un domaine viticole afin de découvrir les secrets de vinification du vin AOC Coteaux Varois en Provence. Cet après-midi s'achève par une dégustation Entre connaisseurs !! Retour à l'hôtel : souper d'adieu et nuit.

Jour 8

Ven. 27 Juil.

MARSEILLE - MONTRÉAL

Ce matin, départ vers l'aéroport de **Marseille**. Vol international vers **Montréal**.

N.B : Itinéraire sujet à changement.

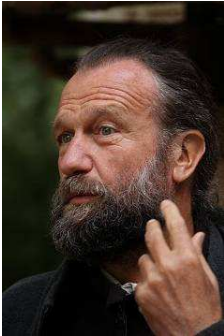
*** circuit exclusif, tous droits réservés*



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Accompagnatrice / animatrice : Docteure Christine Angelard : diplômée d'un doctorat en médecine en 1985, a pratiqué la médecine familiale et d'urgence en France avant de se tourner vers la médecine holistique en 1991. Diplômée en homéopathie, acupuncture et en naturopathie, Christine a étudié la symbolique du corps humain avec Annick de Souzenelle et la médecine chinoise. Consulte en tant que thérapeute en santé globale et naturopathe. Est chargée de cours au collège d'études ostéopathique de Montréal et donne des formations sur la santé globale. Auteure de « *La Médecine soigne, l'amour guérit* », éd. Fides, févr. 2010 ; « *Voyage en pays d'intériorité* », éd. Fides, mars 2011.



Animateur spirituel (2 jours) : Jean-Yves Leloup : prêtre orthodoxe, philosophe et théologien. Il est l'auteur d'une cinquantaine d'ouvrages de référence. Son approche transdisciplinaire rejoint les sources du christianisme et les grandes traditions de l'humanité. Il offre à travers ses livres, conférences, séminaires et voyages un approfondissement des textes sacrés, ainsi qu'une approche et une réflexion sur la spiritualité d'une grande richesse.

Dates du voyage : vendredi 20 juillet – vendredi 27 juillet 2012

Prix régulier : 2 890 \$ / pers. (+ 500 \$ pour les ateliers)

Forfait sans les vols internationaux : 1 949 \$ / pers. (+ 500 \$ pour les ateliers)

Supplément pour chambre individuelle : 380 \$

Nombre de participants : minimum 10, maximum 20

Le forfait comprend : les vols Montréal / Marseille, transferts en autocar selon l'itinéraire, 7 nuits d'hébergement en hôtel * * *, 2 repas par jour (7 déjeuners et 7 soupers), les visites mentionnées dans l'itinéraire, les conférences et ateliers prévus au programme, les services d'accompagnement et ateliers avec le Docteur Angelard durant le séjour et toutes les taxes (incluant la taxe de fonds d'indemnisation de l'OPC).

Le forfait ne comprend pas : les dîners, les boissons, les assurances de voyage, les pourboires et dépenses personnelles.

Date limite d'inscription : 20 mai 2012 (après cette date nous ne pouvons garantir ni la disponibilité ni le prix du voyage)

Pour vous inscrire : remplir la fiche d'inscription et nous l'envoyer, accompagnée d'un premier versement de 500\$. Une assurance-voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Paiement par carte de crédit : il faut remplir le formulaire « autorisation de paiement par carte de crédit » que vous trouverez dans ce document. **Nous offrons un rabais de 50\$ si vous faites le paiement complet par chèque.**

Documentation requise : Les Canadiens qui se rendent en France doivent être munis d'un passeport canadien valide au moins trois mois après la date prévue du retour. Dans l'éventualité où le passager ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser l'accès en France par les autorités.

Prolongation : Si vous le désirez, il est possible de prolonger votre séjour à peu de frais. Ces modifications doivent être faites au moment de l'inscription.

Spiritours -- Tel : (514) 374-7965 -- Sans frais : 1 866 331-7965 - www.spiritours.com -- info@spiritours.com



CONDITIONS GÉNÉRALES

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

A moins de 60 jours du départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, inconvénient ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DESTINATION : FRANCE **DEPART** : Vendredi 20 Juillet 2012 **RETOUR** : Vendredi 27 Juillet 2012
PRIX AVEC LES VOLS INTERNATIONAUX : 2 890 \$ / pers. en occupation double
PRIX SANS LES VOLS INTERNATIONAUX : 1 949 \$ / pers. en occupation double
PRIX DES ATELIERS : 500 \$ / pers.

MR / MME / MLLE **NOM** : _____ **PRÉNOM** : _____
Important : les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport

ADRESSE : _____

VILLE : _____ **PROV.** : _____ **CODE POSTAL** : _____

TEL (résidence) : _____ **TEL (travail)** : _____ **CELL** : _____

COURRIEL : _____

PASSEPORT : _____ **DATE D'EXPIRATION** : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

OCCUPATION DÉSIRÉE* : () ch. individuelle (+ 380 \$)

() ch. à partager (Nom du compagnon / de la compagne à préciser) : _____

() J'aimerais partager une chambre avec une personne du groupe et si on ne peut me jumeler Spiritours assumera les frais additionnels mais se garde le droit de me jumeler ultérieurement, même en cours de voyage (pour les inscriptions à plus de 60 jours du départ)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Personne à contacter en votre absence : _____ Tel : _____

Allergies ou restrictions alimentaires : _____

Conditions médicales particulières : _____

Où avez-vous entendu parler de ce voyage : _____

ASSURANCES VOYAGES CROIX BLEUE - veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers. / âge	Garantie soins médicaux d'urgence _____	Forfait plus _____ (garantie soins d'urgence, annulation jusqu'à 2 900 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Forfait plus sans soins médicaux _____ (garantie annulation jusqu'à 2 900 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Je ne désire pas d'assurance-voyage _____
0 à 34 ans	36 \$	169.46 \$	146.06 \$	
35 à 60 ans	45 \$	169.46 \$	146.06 \$	
61 à 65 ans	51 \$	201.85 \$	166.75 \$	
66 à 70 ans	57 \$	240.79 \$	184.99 \$	

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.

Planétaire : Crédit de compensation des émissions de gaz à effets de serre (GES) (facultatif)

Compensez en totalité vos émissions : 37.50\$*

Compensez en totalité vos émissions + l'impact climatique en haute altitude : 75.00\$

Autre montant (10\$, 20\$, 30\$) : _____ \$

*Veuillez vous référer au site www.planetair.ca pour plus d'informations.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ **Signature** : _____

A envoyer à l'adresse suivante : *Spiritours, 1695 Boulevard St-Joseph Est, Suite 100, Montréal, Québec, H2J 1N1.*

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Spiritours.

Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté du 20 mai 2012 pour la balance.

Spiritours -- Tel : (514) 374-7965 -- Sans frais : 1 866 331-7965 - www.spiritours.com -- info@spiritours.com



AUTORISATION POUR PAIEMENT SUR CARTE DE CRÉDIT FRANCE – LA SAINTE BAUME – Juillet 2012

DÉPÔT :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$ pour le dépôt au moment de l'inscription.

Type de carte (Visa, Master Card**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

BALANCE :

Par la présente, je, _____ autorise **Spiritours** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$ pour le solde à 60 jours du départ.

Type de carte (Visa, Master Card**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature :

N.B. Rabais de 50\$ si paiement complet par chèque.

*Montant maximum d'une transaction : 6 000\$

**Nous n'acceptons pas les cartes American Express

Spiritours -- Tel : (514) 374-7965 -- Sans frais : 1 866 331-7965 - www.spiritours.com -- info@spiritours.com

FORMULE D'EXCLUSION DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance de la CROIX BLEUE, veuillez compléter le formulaire suivant :

EXCLUSION 1 : Au cours des 3 mois précédant la date de *prise d'effet de la couverture**, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ? Non Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ? Non Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ? Non Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ? Non Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie
Pour une condition pulmonaire ? Non Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ? Non Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ? Non Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ? Non Oui

Si OUI, spécifiez la Condition : _____

Cette condition est exclue de la couverture.

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : _____ Date : _____

Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où l'une de vos réponses est OUI.

NOM: _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : _____

* *Prise d'effet de la couverture*

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

Spiritours -- Tel : (514) 374-7965 -- Sans frais : 1 866 331-7965 - www.spiritours.com -- info@spiritours.com

ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5, 000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à \$2,000)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance (jusqu'à \$3,000)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- Mise en quarantaine
- Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

Spiritours -- Tel : (514) 374-7965 -- Sans frais : 1 866 331-7965 - www.spiritours.com -- info@spiritours.com